



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.457/2



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

09 janvier 2019

Français

Original : Anglais

Réunion d'experts pour la finalisation de la classification des types d'habitats marins benthiques pour la région méditerranéenne et la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée

Rome, Italie 22-23 Janvier 2019

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Note :

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et de l'ONU Environnement aucune prise de position quant au statut juridique des Etat, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2019 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranéen (ONU Environnement/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail : car-asp@spa-rac.org

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Lors de leur 20ème réunion ordinaire (Tirana, Albanie, 17-20 décembre 2017), les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles, ont demandé le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) de finaliser, en consultation avec les points focaux, la classification des types d'habitats marins benthiques pour la région méditerranéenne et la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée en vue de leur soumission aux Parties contractantes à leur vingt-et-unième réunion (Décision IG.23/8). Dans ce contexte, cette réunion d'expert est organisée, suite à l'aimable invitation du Gouvernement de l'Italie et l'appui financier de la fondation MAVA pour la nature, dans les locaux de l'Institute italien pour la Protection et la Recherche Environnementale, ISPRA (Via Brancati, 48 - 00144 Roma), Rome, Italie, du 22 au 23 janvier 2017.
2. Les annotations ci-après à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour assister la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le mardi 22 janvier 2019, à 9 heures, par les représentants du pays hôte, de l'Unité de coordination de l'ONU Environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et du SPA/RAC.
4. Tous les Points Focaux du SPA/RAC ont été invités à assister à la réunion ou à désigner leurs représentants.
5. Les organisations intergouvernementales ou non-gouvernementales concernées ont également été invitées à désigner leurs représentants à la réunion, en qualité d'observateurs.

Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.457/Inf.1	<i>Liste Provisoire des Participants</i>

Point 2 de l'ordre du jour Règlement intérieur

6. Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée et son pourtour littoral contre la pollution et ses protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion.

Point 3 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour et élection du bureau

7. Tout en respectant le principe de la répartition géographique équitable, la réunion élira, parmi les représentants des Parties contractantes, un président, deux vice-présidents et un rapporteur.
8. L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat, publié comme document UNEP/MED WG.457/1 et annoté dans le présent document, sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion sera également invitée à examiner et à adopter l'emploi du temps proposé à la fin du présent document.
9. Il est proposé que la réunion se déroule en sessions quotidiennes de 9 heures à 13 heures et de 14h30 à 18 heures, sous réserve des ajustements nécessaires. Il est prévu de clore la réunion à 17 heures après l'adoption de son rapport, y compris ses annexes.
10. Il est attendu que la réunion aborde tous les points à l'ordre du jour, durant les sessions prévues.
11. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera disponible pour toutes les séances plénières.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.457/1	<i>Ordre du jour provisoire</i>
UNEP/MED WG.457/2	<i>Ordre du jour provisoire annoté</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.457/Inf.2	<i>Liste Provisoire des documents</i>

Point 4 de l'ordre du jour Projet de Classification mise à jour des types d'habitat marin benthique pour la région Méditerranéenne

12. Le Secrétariat introduira le document UNEP(DEPI)/MED WG.457/3 contenant le Projet de Classification mise à jour des types d'habitat marin benthique pour la région Méditerranéenne
13. Le représentant de Centre thématique européen sur la diversité biologique (ETC/BD) fera une brève présentation de la classification des habitats EUNIS et de la révision de sa section marine.
14. La réunion sera invitée à examiner le Projet de Classification mise à jour des types d'habitat marin benthique pour la région Méditerranéenne et à le modifier, le cas échéant en vue de le soumettre à la 14^{ème} réunion des points focaux ASP/DB, à la réunion des Points Focaux du PAM et à la CdP 21 pour adoption.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.457/3	<i>Projet de Classification mise à jour des types d'habitat marin benthique pour la région Méditerranéenne</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.457/Inf.3	<i>Approche pour la révision et la mise à jour de la classification existante des habitats marins benthiques en méditerranée</i>

Point 5 de l'ordre du jour Projet de mise à jour de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée

15. Le Secrétariat introduira le document UNEP/MED WG.457/5 contenant le Projet de mise à jour de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée
16. La réunion sera invitée à examiner le Projet de mise à jour de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée et à le modifier, le cas échéant en vue de le soumettre à la 14^{ème} réunion des points focaux ASP/DB, à la réunion des Points Focaux du PAM et à la CdP 21 pour adoption.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.457/3	<i>Projet de mise à jour de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.457/Inf.4	<i>Critères de sélection de la liste de référence des types d'habitats marins</i>

Point 6 de l'ordre du jour Questions diverses

17. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion sera invitée à discuter d'autres questions pouvant requérir son attention, ayant été soulevées et convenues lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

Point 7 de l'ordre du jour Adoption du rapport

18. La réunion sera invitée à examiner et à adopter le projet de rapport préparé par le Secrétariat et soumis par le Rapporteur.

Point 8 de l'ordre du jour Clôture de la réunion

19. La clôture de la réunion est prévue pour le mercredi 23 janvier 2019, à 18 heures.

EMPLOI DU TEMPS PROPOSE**JOUR 1 : Mardi 22 janvier 2019**

8h30 – 9h00	<i>Accueil et inscription des participants</i>
9h00 – 11h00	Point 1 de l'ordre du jour Ouverture de la réunion Point 2 de l'ordre du jour Règlement intérieur Point 3 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour et élection du bureau Point 4 de l'ordre du jour Projet de Classification mise à jour des types d'habitat marin benthique pour la région Méditerranéenne
11h00 – 11h30	<i>Pause-café</i>
11h30 – 13h00	Point 4 de l'ordre du jour Projet de Classification mise à jour des types d'habitat marin benthique pour la région Méditerranéenne (suite)
13h00 – 14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30 – 16h00	Point 4 de l'ordre du jour Projet de Classification mise à jour des types d'habitat marin benthique pour la région Méditerranéenne (suite)
16h00 – 16h30	<i>Pause-café</i>
16h30 – 18h00	Point 5 de l'ordre du jour Projet de mise à jour de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée

JOUR 2 : Mercredi 23 janvier 2019

9h00 – 11h00	Point 5 de l'ordre du jour Projet de mise à jour de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée (suite)
11h00 – 11h30	<i>Pause-café</i>
11h30 – 13h00	Point 5 de l'ordre du jour Projet de mise à jour de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée (suite) Point 6 de l'ordre du jour Questions diverses
13h00 – 16h30	<i>Déjeuner// Préparation du projet de rapport de la réunion par le Secrétariat</i>
16h30 – 18h00	Point 7 de l'ordre du jour Adoption du rapport Point 8 de l'ordre du jour Clôture de la réunion